



## Rachat soulte avant ou après dissolution PACS

Par **melfi**, le **17/12/2018 à 10:48**

Bonjour,Je souhaitais savoir si je devais attendre ou non la dissolution du PACS, pour que mon ex conjoint fasse un rachat de soulte concernant notre appartement. Y a t-il des conséquences sur le moment du partage du bien ?Merci d'avance pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **17/12/2018 à 12:25**

BonjourNon, dans la mesure où il y aura un acte notarié pour le rachat .

Par **melfi**, le **17/12/2018 à 14:43**

Je voulais rajouter une question, n'est ce que sur le plan fiscale (taxe plus-value, frais notariales) cela change quoique ce soit si on est ou pas encore pacsés lors du rachat de la moitié de notre appartement ?